



17th St. & Constitution Avenue N.W.
Washington, D.C. 20006
Estados Unidos de América

Organización de los Estados Americanos

T. 202.458.3000
www.oas.org



**QUARANTE ET UNIÈME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA
5 – 7 juin 2011
San Salvador, El Salvador**

BULLETIN D'INFORMATION

Les délégations peuvent obtenir les documents à la page suivante: www.oas.org/41ag

1. Lieu de l'Assemblée générale

La Quarante et unième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA) se tiendra du 5 au 7 juin 2011 dans la ville de San Salvador (El Salvador). Les séances auront lieu au Centro Internacional de Ferias y Convenciones (CIFCO) (Centre international de foires et conventions), situé à l'adresse suivante: *Avenida Revolución No. 222, Colonia San Benito, San Salvador, El Salvador.*

2. Coordination nationale:

Mme Tania Molina

Chef de Cabinet du Ministère des relations extérieures et Coordinatrice nationale de la Quarante et unième Session ordinaire de l'Assemblée générale
coordinadoranacional41AGOEA@ree.gob.sv

Ambassadeur José Roberto Batista

Directeur général du protocole et des ordres et Coordonnateur national adjoint de la Quarante et unième Session ordinaire de l'Assemblée générale
coordinadornacionaladjunto41AGOEA@ree.gob.sv

Tél. 2231 2934 / Téléc.: 2289-4513
direccionejecutiva41AGOEA@ree.gob.sv

3. Hébergement:

Par l'intermédiaire de la Coordination nationale, le Ministère des relations extérieures d'El Salvador a sélectionné l'hôtel **Sheraton Presidente** pour les chefs de délégation et les membres de leurs délégations officielles.

Hôtel	Tarif EU\$*	Site Web
Sheraton Presidente Ave. La Revolución Colonia San Benito Tel. (+503)2283-4000 (+503)2283-4020	EU\$180 + 18 % (13 % IVA + 5 % taxe de séjour)	www.sheraton.com/sansalvador

Le Gouvernement d'El Salvador couvrira uniquement les frais d'hébergement pour trois nuits, du 4 au 7 juin 2011, pour les chefs de délégation des États membres. En outre, la Coordination nationale a bloqué 3 chambres supplémentaires pour chaque délégation participante à l'hôtel Sheraton Presidente, lesquelles doivent être confirmées par le truchement de la Commission d'hébergement.

Les délégations devront faire les démarches nécessaires pour remplir toutes les parties du formulaire HÉBERGEMENT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE VOYAGE disponible à l'adresse suivante: <http://www.oas.org/es/41ag/FORMULARIOALOJAMIENTOYDATOSDEVIAJE.doc> et transmettre celui-ci électroniquement à:

Commission d'hébergement:

À l'attention de: **Carmen Dolores Paredes**

Courriel: Alojamiento41AGOE@rree.gob.sv

Téléphone: (503) 2231-2957

La note d'hôtel devra être réglée directement par chaque participant à son départ, conformément aux procédures habituelles établies par les sociétés hôtelières. **Toute demande de réservation, pour qu'elle soit confirmée, doit être accompagnée d'un numéro de carte de crédit valide et de sa date d'expiration.**

Toutes les délégations doivent soumettre leurs requêtes d'hébergement avant le 6 mai 2011, sans exception. Passée cette date, le Ministère des relations extérieures ne pourra assumer aucune responsabilité quant à la disponibilité de chambres et des tarifs spéciaux négociés avec les hôtels sélectionnés pour l'Assemblée générale et la réservation des chambres sera automatiquement annulée.

Hôtels supplémentaires: Les réservations de chambres dans d'autres hôtels doivent être effectuées directement avec l'hôtel en question. Des renseignements de base sur d'autres hôtels peuvent être consultés en suivant le lien suivant: http://www.oas.org/en/41ga/Hoteles_Adicionales_sugeridos_por_el_Pais_Sede_ENG.doc

Chaque participant doit régler sa note d'hôtel (hébergement, repas et frais supplémentaires) directement à son départ.

4. Kiosque de renseignements:

Chacun des hôtels officiels comportera un kiosque de renseignements où les participants peuvent trouver des renseignements supplémentaires sur des itinéraires et les horaires de transport, le siège de l'Assemblée générale, les heures d'inscription et l'accréditation tardive, ainsi que des renseignements généraux sur la ville de San Salvador.

5. Identification de bagages

Toutes les délégations sont priées d'identifier les bagages au moyen de l'étiquette que l'OEA leur aura fournie au préalable afin de faciliter leur arrivée à San Salvador et leur départ.

6. Formalités d'entrée et de sortie du pays

Le lien suivant: http://www.oas.org/en/41ga/Requisitos_de_entrada_a_El_Salvador_Eng.doc contient des renseignements sur les exigences en matière de visa pour entrer en El Salvador.

Vaccin contre la fièvre jaune: Les personnes en provenance, avant d'entrer en El Salvador, du Brésil, de la Bolivie, de la Colombie, de l'Équateur, du Guyana, du Pérou, du Venezuela, du Paraguay ou du continent africain ou ayant passé plus de 10 jours dans l'un de ces pays doivent recevoir le vaccin contre la fièvre jaune au moins 10 jours avant leur voyage.

Pour de plus amples renseignements sur le vaccin, veuillez téléphoner à l'un des numéros suivants: (503) 2205-7164/ 2205-7318 de la Direction de surveillance de la santé du Ministère de la santé d'El Salvador.

7. Accueil à l'aéroport

Le Gouvernement d'El Salvador mettra à disposition des fonctionnaires affectés à l'accueil des délégations officielles à l'aéroport international El Salvador.

8. Transport

Entre le 5 et le 7 juin, le Gouvernement d'El Salvador offrira le transport aux chefs de délégation. Aux mêmes dates, il offrira également à tous les délégués un transport collectif: a) de l'aéroport jusqu'aux hôtels officiels pour les délégations; b) des hôtels officiels au siège de l'Assemblée générale et vice versa pour les délégations. Les itinéraires et les horaires seront publiés en temps et lieu.

9. Accréditation:

Les délégations, les Observateurs et invités spéciaux doivent adresser leurs lettres de créance et tout autre type de correspondance ayant trait à l'Assemblée générale au Secrétariat général de l'OEA à l'adresse suivante:

Bureau du Secrétariat de l'Assemblée générale

Courriel: coordinacionag@oas.org

Télécopieur: (202) 458-3929

17th Street and Constitution Avenue, N.W.

Washington, D.C. 20006

10. Inscription des participants:

Une fois que les délégations auront terminé leur processus d'accréditation, elles devront s'inscrire en ligne en se rendant à la page www.oas.org/41ag. Le formulaire d'inscription sera disponible à partir du **21 mars 2011** et doit être rempli et transmis au Secrétariat général de l'OEA au plus tard le **20 mai 2011**. Les dates d'inscription au siège (Washington, D.C.) seront communiquées en temps et lieu.

En El Salvador, les délégués recevront en outre une carte d'identification qu'ils devront exhiber durant toutes les activités de l'Assemblée générale pour des raisons de sécurité. Les délégations et tous les participants sont priés de présenter, au moment de leur inscription, une copie de leurs lettres de créance.

Tant l'inscription tardive de délégations officielles que la remise des cartes d'identification auront lieu du jeudi 2 juin 2011 dans la Salle d'honneur du CIFCO, Avenida La Revolución No. 222, Colonia San Benito, San Salvador, à partir de 8 h 30.

11. Langues et documents de travail

Les réunions de travail de l'Assemblée générale se tiendront dans les langues officielles de l'Organisation: le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais; un service d'interprétation simultanée sera offert dans ces langues. Étant donné que des mesures d'efficacité écologique seront appliquées et que **l'impression de documents sera limitée**, les participants sont priés de conserver leurs documents pendant toutes les séances. Les délégations sont priées d'obtenir les documents de l'Assemblée générale à la page: www.oas.org/41ag.

12. Renseignements supplémentaires

En cas de préoccupation quelconque sur la Quarante et unième Session ordinaire de l'Assemblée générale, veuillez entrer en contact à Washington, D.C. avec le numéro (202) 458-3670, ou visiter la page www.oas.org/41ag.